

BONHEUR, SANTÉ, JUSTICE SOCIALE... 2021 : LES LUTTES CONTINUENT



EDITO

En 2022, chacun·e pourra se positionner pour changer de gouvernement et de président, mais d'ici là, que fait-on ?

Pour gérer la crise, notre exécutif a choisi d'agir dans l'urgence (une habitude) prétextant que la France était loin de la Chine et que le virus ne traverserait pas les frontières ! On avait déjà entendu le discours !

Dans l'urgence de la pandémie, la population s'est enfin rendu compte de la destruction de l'offre publique de santé par les politiques libérales qui se sont succédées au pouvoir : hôpitaux surchargés, manque de personnels, manque de matériel...

À grand renfort de communication, on nous dit que la situation d'urgence... est maîtrisée. Mais nos parlementaires, députés et sénateurs, ne se sont pas contentés d'envoyer les salarié·es au charbon face au COVID, ils et elles ont aussi préparé l'avenir en votant des lois toujours plus privatives des libertés individuelles et collectives afin d'empêcher les Français·es de résister contre la perte de leurs conquises sociales.

Pour un grand nombre d'entre nous, les « irréductibles petits Gaulois », la lutte contre la contre-réforme des retraites a été stoppée nette. La volonté pourtant de repousser l'âge de départ, de modifier le calcul des pensions, n'a pas été abandonnée mais repoussée tout au mieux, comme la contre-réforme de la sécurité sociale qui affaiblira un peu plus encore l'offre publique de soins !

Malgré cela, des actions de lutte se mettent en place. Elles sont prises en mains par les salarié·es. C'est ainsi que les AED et les AESH se mobilisent contre la précarité de leurs emplois, que les documentalistes et les CPE revendiquent eux aussi la prime de matériel informatique, que nombre de personnels refuse la soi-disant revalorisation des salaires proposée par le ministre. De l'argent, il y en a. D'autres choix sont possibles ! Et la crise sanitaire a montré la grande importance des services publics.

Le secteur de la santé sera en grève en janvier comme les services de l'énergie. Une date pour les AED et les AESH est envisagée. Le **mardi 26 janvier 2021** les personnels de l'Éducation nationale, avec les agents des collectivités, se mobiliseront pour leurs revendications salariales, leurs conditions de travail, leur outil de travail, et contre tous les derniers choix allant à l'encontre de la réussite des élèves et l'égalité des chances.

Si toutes ces luttes sont nécessaires, il ne faut pas oublier que les grandes avancées ont été obtenues par des mouvements collectifs interprofessionnels et que d'ores et déjà, un appel dans le sens de l'unité d'action est prévu **le 4 février**.

TOUTES ET TOUS UNI·ES, DECONFINONS NOS
REVENDEICATIONS, RÉAPPROPRIONS-NOUS LA LIBERTÉ DE
RESISTER !
J. Raillard et C. Cadot

Sommaire

Page 1 : Édito	Page 5 : Effectifs réduits en classe
Page 2 : Mardi 26 janvier	Page 6 : Congés maladies AED/AESH
Page 3 : Rétrospective salariale	Page 7 : Brèves / Loi sécurité
Page 4 : Retraite / PFMP	Page 8 : Rappel stages

N° 138

Janv. 2021

Déposé le 15-01-21

La vie de l'académie
UASEN CGT
ÉDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : www.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

N°CPPAP 0122 S 07066
Dir. Publ. : J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE